

DIRECTION GENERALE
DE LA PROTECTION CIVILE
DIRECTION DE LA PROTECTION
CIVILE DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU
SERVICE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA LOGISTIQUE



Mise en Demeure N° 01

La Direction de la Protection Civile de la wilaya de Tizi-Ouzou, mis en demeure L'ETB/ TCE gérée par BILEK Mouloud Sise au village Tabarkoukt Beni Aissi Wilaya Tizi-Ouzou, sur l'état d'avancement des travaux et les moyens mis à la disposition du chantier portant projet de réalisation du poste avancé de la protection civile à **Maatkas « Partie A : tranche ferme** (béton en infrastructure béton en superstructure, Maçonnerie, étanchéité, électricité). **Partie B : tranche conditionnelle** (enduits, revêtement, peinture, menuiserie, chauffage central, VRD)», Pour les motifs suivants :

- Abandon total du chantier ;
- Retard très important dans l'avancement des travaux ;
- Les délais contractuels sont achevés depuis très longtemps.

Compte tenu de ce qui précède, il vous est demandé de reprendre les travaux et renforcer le chantier en moyens humains et matériels sous huitaine à partir du premier jour de la parution de la présente mise en demeure N°01 dans le journal, et dans le cas contraire des mesures réglementaires seront appliquées à votre rencontre.